



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Communiqués de presse AMF : Les plus récents

L'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) mettent en garde le public contre les activités de BIL PATRIMOINE et du site www.bil-gestionpatrimoine.com qui proposent des services d'investissement et des livrets d'épargne sans y être autorisés

Publié le 23 février 2018

A la suite de plusieurs signalements mettant en cause le site www.bil-gestionpatrimoine.com et l'entité BIL PATRIMOINE, l'AMF et l'ACPR souhaitent mettre en garde le public à l'encontre de ceux-ci.

[Lire la suite](#)

L'AMF publie la synthèse des réponses apportées à sa consultation publique sur les initial coin offerings (ICO)

Publié le 22 février 2018

Parmi les 82 réponses apportées à la consultation de l'Autorité des marchés financiers, une large majorité des répondants s'exprime en faveur de la mise en place d'un cadre légal approprié pour ce nouveau type de levées de fonds. Le Collège de l'AMF a décidé de poursuivre le travail relatif à la définition d'un cadre juridique spécifique aux ICO.

[Lire la suite](#)

L'AMF considère que l'offre de dérivés sur crypto-monnaies nécessite un agrément et est interdite à la publicité par voie électronique

Publié le 22 février 2018

Au terme d'une analyse sur la qualification juridique des produits dérivés sur crypto-monnaies, l'Autorité des marchés financiers conclut que les plateformes offrant ces produits doivent se conformer à des règles d'agrément, de bonne conduite et que ces produits ne doivent pas faire l'objet d'une publicité par voie électronique.

[Lire la suite](#)

Une coopération renforcée entre l'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

Publié le 19 février 2018

Face à la menace cyber qui pèse sur le secteur financier, l'AMF et l'ANSSI s'engagent pour une coopération renforcée dans le domaine de la protection des systèmes d'information. Une collaboration pour la sécurité numérique qui s'appuie désormais sur la signature commune, le vendredi 16 février, d'une lettre d'intention.

[Lire la suite](#)

L'Autorité des marchés financiers a prononcé le retrait d'agrément de la société de gestion de portefeuille Vendôme Capital Partners

Publié le 12 février 2018

Tenant compte de la situation de la société de gestion de portefeuille Vendôme Capital Partners, le Collège de l'Autorité des marchés financiers (AMF) a décidé du retrait de son agrément. Celui-ci sera effectif le 27 avril 2018.

[Lire la suite](#)